



REGLEMENT POUR LE CHAMPIONNAT INTERNE.

PILOTES ET NAVIGATEURS. (PILOTES)

Les points seront calculés sur la base des classements officiels établis par classe et selon le barème suivant :

RANG	POINTS
1	50
2	45
3	40
4	37
5	34
6	31
7	28
8	26
9	24
10	22
11	20
12	19
13	18

RANG	POINTS
14	17
15	16
16	15
17	14
18	13
19	12
20	11
21	10
22	9
23	8
24	7
25	6
26 et plus	5

Le coefficient des points est le suivant :

Championnat du Monde : x 3 (=3 résultats), Championnat d'Europe et rallye : x 2 (=2 résultats).

Tous les pilotes inscrits (non parti ou abandon) ayant passés le contrôle administratif seront bonifiés de 3 points.

Chaque pilote membre de notre écurie et inscrit à une manifestation sous d'autres couleurs que la nôtre ne marquera que la moitié des points du barème ci-dessus.

Dans une classe s'il y a moins de quatre (4) pilotes ayant réalisés un temps, les points du 3^{ème} rang sera attribué au 1^{er} et ainsi de suite.

Pour tous les pilotes, les 8 meilleures manifestations seront prises en considération, En cas d'ex aequo, les résultats complémentaires seront déterminants pour le classement.

S'il subsiste encore des ex-aequo après avoir tenu compte de ces résultats, il sera tenu comptes des meilleures résultats : nombre de 1ères places, puis 2^{ème} places, et ainsi de suite jusqu'au meilleur résultat biffé.

Pour bénéficier de la prime complète attribuée aux pilotes il faut impérativement aider au moins 08h00 à une (des) manifestation(s) organisée(s) par notre écurie ou toutes les courses de sports automobiles organisées sur le territoire cantonal.

Le cumul des heures de participation peut se faire sur plusieurs manifestations par tranche minimum de 04h00.

Si un pilote ne peut effectuer ces heures il peut se faire remplacer par une personne tierce mais devra le signaler à l'organisateur ou à un membre du comité de l'écurie.

Le pilote fournira avec son classement annuel la liste de ces participations avec les détails horaires. Si le délai fixé pour l'annonce des résultats n'est pas respecté le pilote ne sera pas classé et ne touchera donc pas sa prime.

Ce règlement entre en vigueur dès la saison 2018.